

AGENDA DE RENTREE

● CTSD de rentrée (ajustement de carte scolaire fermeture/ouverture)

mardi 4 septembre 9h

● CAPD de rentrée (affectation 3ème mouvement)

mardi 4 septembre 17h

● Ouverture du serveur Permutations Informatisées

Novembre/Décembre

● CAPD Avancement (passage à l'échelon supérieur)

Décembre 2018

● CAPD Liste d'aptitude direction d'école

Janvier 2019



Un rendez vous ? Une visite d'école ? Participer aux réunions du SE Unsa16 ? **Remplissez le formulaire ICI**
<http://sections.se-unsa.org/16/spip.php?article1289>

VOS ELUS EN CAPD

3 titulaires 3 suppléants

Richard GAZAUD
Sophie REBOUL PIAS
Hélène BINEAU
Jean Luc BORDENAVE
Mélanie GATTE
Anne-Marie CERTIN

Vos représentants titulaires CTSD

Richard GAZAUD
Sophie REBOUL PIAS
Hélène MACOUILLEARD



Vos représentants UNSA-Education CHSCTD

Sophie REBOUL-PIAS
Sophie HARNOIS
Éric GAJEWSKI

CHSCTD : Identifier et évaluer les facteurs de risque pour les personnels. Contribuer à la protection de la santé physique et mentale et à la sécurité des agents dans leur travail, à l'amélioration des conditions de travail. Enquêtes. Saisines. Proposer des actions de prévention. **Cette instance monte en puissance et l'UNSA-Education compte bien y jouer tout son rôle.**

Le SE Unsa 16 relais de proximité : des militantes et militants à votre écoute pour répondre à vos questions et/ou vous accompagner dans vos démarches. **Le SE Unsa 16 à votre service pour un suivi personnalisé de votre dossier** de mutation (permutations informatisées) et ineat/exeat, de mouvement des personnels, de calcul de retraite, de promotions et avancement, de demande de congé formation professionnelle, de déroulement de carrière dès l'entrée dans le métier...

Le SE Unsa 16 vous conseille, vous apporte des outils lors des opérations de carte scolaire, de mouvement des personnels, temps partiels... Il accompagne et défend tous les personnels.

Le SE Unsa 16 organise des réunions d'informations sur le remplacement, la mobilité professionnelle, les élèves à besoins éducatifs particuliers...

Le SE Unsa 16 va à la rencontre des collègues dans les écoles.

CONTACTEZ LE SE-Unsa 16

UNSA EDUCATION : notre FEDERATION, DEUXIÈME DE L'EDUCATION NATIONALE.



22 syndicats avec vous ! Salariés du Public et du Privé : ENSEMBLE ! Offensifs pour l'avenir - Pour une société éducative L'Unsa-Éducation, c'est un syndicalisme réformiste et exigeant. Dénoncer et s'opposer quand il le faut, notre Fédération cherche aussi à proposer et négocier pour avancer. Quel que soit l'employeur ou le gouvernement en place, c'est en toute indépendance que nous agissons. En Charente, ce sont plusieurs syndicats qui travaillent de concert ; le SE-Unsa, le SNPDEN (personnels d'encadrement), le SNASEN (assistants sociaux), ITRF-BI-O (personnels ITRF, de bibliothèque et ouvriers de l'enseignement supérieur), A&I (administration et intendance) et **qui se retrouvent plusieurs fois dans l'année pour porter des analyses et des revendications communes.**

UNSA : notre UNION INTER-PROFESSIONNELLE syndique des salariés du public et du secteur privé. Elle comprend 600 organisations directement adhérentes et 8 000 syndicats réunissant 360 000 adhérents actifs et retraités. Elle a donc une place prépondérante dans le paysage syndical français. En Charente, dans la fonction publique d'état (justice, éducation, police), dans la territoriale (Angoulême, L'Isle d'Espagnac, CDIS, CDG), **l'UNSA se développe**. Dans le privé, à la CCI, à la DCNS, chez LIDL et CASINO, la Brink's, Art's Energy...

4ème organisation syndicale par sa place au CESER.



NOUS CONTACTER
NOUS RENCONTRER

SE Unsa
de la Charente

Maison
des syndicats
10 rue Chicoutimi
16000 ANGOULEME
16@se-unsa.org
05 45 38 28 44

<http://sections.se-unsa.org/16>

Page Facebook
@SE-Unsa Charente

L'EQUIPE

**Richard GAZAUD**
Secrétaire départemental
06.35.38.28.44
Tous les jours sauf le lundi

**Sophie REBOUL-PIAS**
Secrétaire départementale adjointe
07.78.37.46.91
Lundi, mardi, jeudi

**Sophie HARNOIS**
Secrétaire ECOLE
07.68.78.42.77
Jeudi

**Maryse Portal**
Secrétaire Jeunes Enseignants
Lundi

**Jean-Luc BORDENAVE**
Trésorier départemental
07.69.17.17.41
Mardi

**Vincent CABIROL**
Référént 2nd degré
05.45.38.28.44

Le SE Unsa 16 rappelle
en priorité les
adhérents, pour cela :

envoyer un SMS avec
RAPPEL + (votre nom)
au 06 35 31 75 09 ou
au 07 78 37 46 91.

Pour vous, le SE Unsa reste disponible tout au long de l'année pour répondre et traiter tous les sujets qui vous préoccupent.

Bulletin de rentrée Sept 2018 - Num 109

Pour me lire,
m'afficher, tu dois me
déplier !

Cher.e.s collègues, Après une pause estivale bien méritée, c'est le moment de reprendre le chemin de l'école, la tête, nous l'espérons, pleine de nouveaux projets et de questionnements. Le SE Unsa de la Charente et de l'académie de Poitiers a repris du service depuis plusieurs jours et répond déjà aux interrogations des collègues : conditions d'accueil des élèves, temps de travail, rémunérations, droits et obligations, ouvertures ou fermetures de classes, de divisions.

Les débats sur les conditions de travail des personnels et des usagers, la rémunération, l'explosion du temps de travail (hors temps devant élèves) des enseignants et directeurs, la formation continue et la mobilité professionnelle et géographique des agents doivent être relancés et déboucher sur des réponses concrètes pour répondre aux enjeux d'une école que nous voulons durable. Les nouvelles directions prises par le gouvernement et en partie déjà vécues dans le passé, ne convainquent pas au regard des évolutions annoncées pour le système éducatif, qu'il s'agisse de la réussite des élèves comme de l'attractivité du métier d'enseignant. Elles semblent avant tout guidées par la volonté de donner une coloration libérale sans faire la démonstration de leur potentielle plus-value.

Si le très attendu axe « gestion des ressources humaines » est confirmé avec une « humanisation et une personnalisation des parcours » pour les personnels, il reste au gouvernement à persuader les personnels qu'il reconnaît leur engagement, leurs besoins et leurs attentes pour construire ce « nouveau contrat social ».

Si les experts extérieurs sont utiles, nous souhaitons que les experts de l'intérieur que sont les personnels soient associés à l'élaboration des évolutions de leur travail plutôt que les découvrir en ouvrant leur journal quotidien.

Il faudra au plus résoudre la question de la hors classe et ne pas réitérer les erreurs scandaleuses de la campagne 2018 (avis non justifié et non prise en compte de l'AGS). Nous nous adressons dès la CAPD de rentrée à la DASEN sur ce sujet et nous accompagnerons tous les collègues ayant effectué une demande de recours. Au lieu des réponses standardisées émises par la DSDEN, nous attendons de nos supérieurs hiérarchiques et de la Directrice Académique, une position précise et courageuse sur ce sujet en répondant à tous les personnels de façon individualisée et en les accompagnant dans leurs perspectives professionnelles.

Quant au statut des directeurs d'école nous avons demandé un groupe de travail à l'automne. Nous serons également reçus par la mairie d'Angoulême et le conseil d'administration de l'AMF16 (Association des Maires de France) pour évoquer la situation des écoles en Charente et de tous les personnels œuvrant dans les établissements.

Enfin concernant les moyens, le protocole rural dans le premier degré devra se poursuivre... Il doit conduire à maintenir les moyens dans les territoires ruraux et/ou fragiles par des restructurations permettant de maintenir un système éducatif de qualité sur l'ensemble du département.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente reprise.

Richard GAZAUD Secrétaire Départemental



Pour me lire,
m'afficher, tu dois me
déplier !

Dans le second degré, si le SE Unsa a obtenu des avancées sur la réforme du lycée (cf article en ligne et documents reçus dans vos établissements), au niveau local, la situation des collèges est inquiétante. Après 2 ans de GT se limitant à de simples constats et analyses, la décision du CD16 de ne fermer aucun collège dans l'immédiat et l'annonce du plan ARC (Plan Ambition Réussite Collège) aurait pu nous satisfaire. Rendre attractif certains établissements pour mieux les remplir en créant des options spécifiques pourrait être une solution.

Nous sommes réservés sur cela d'autant que ces dispositifs ont déjà été expérimentés et que la Charente perd des élèves. Nous gardons notre ligne de conduite, des restructurations oui, mais avec la garantie d'un maintien des moyens pour améliorer la réussite de tous les élèves, notamment les plus fragiles et faciliter l'accès à des structures sportives et culturelles de qualité.

Mais ne soyons pas dupes des intentions du Conseil Départemental ; la mise en place des secteurs multi collèges sous prétexte de mixité sociale en catimini et en urgence a conduit dès cette année à des fermetures de divisions et des élèves souhaitant s'inscrire à Romain Rolland et à Michèle Pallet n'auraient pas trouvé de places...

La mixité sociale n'est donc qu'un prétexte et ce dispositif ubuesque risque assurément de conduire à la fermeture d'établissements sans aucune contrepartie.

L'AFFICHER C'EST ENCORE MIEUX !

A contrario des postures dogmatiques de refus systématique et d'immobilisme conduisent finalement les acteurs politiques et l'Institution à faire ce qu'elle veut, le SE Unsa compte bien trouver une brèche pour des négociations où tout le monde pourrait être gagnant. Des restructurations apportant une réelle plus-value pédagogique et éducative et la mixité sociale tant prônée mais si peu mise en pratique, sont possibles en concertation avec tous les acteurs éducatifs.

L'accompagnement médico-social des jeunes de notre département est problématique : il se fait grâce à la volonté d'agents pour lesquels le nombre de dossiers est trop important. C'est un problème récurrent à traiter en urgence dans un département dont on connaît les indicateurs alarmants. De plus la médecine de prévention des agents reste au point mort : c'est inacceptable.

Du chemin reste à faire pour que enseignants et élèves trouvent des conditions de travail propices à la réussite de tous. Profondément déterminé, combatif mais positif, le SE Unsa et l'Unsa Éducation comptent encore faire bouger les lignes pour une école durable où des enseignants bien dans leur vie professionnelle seront en capacité d'oeuvrer pour la réussite de tous. Cela passe par un dialogue social de qualité, différent de celui que nous impose aujourd'hui le gouvernement.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente reprise.

Richard GAZAUD Secrétaire Départemental



RENCONTRER ou CONTACTER LES MILITANTS DE LA SECTION ACADEMIQUE

52 rue Jean Jaurès BP 90276 86007 POITIERS CEDEX

<http://sections.se-unsa.org/poitiers/>

@ : ac-poitiers@se-unsa.org

05.49.52.88.99.



Tous les jours de 9h à 17h et le mercredi sur rendez-vous.



Secrétaire académique
Perrine PROST
06.21.22.04.59
lundi et mardi



Secrétaire jeunes enseignants
Jordan BULTEAU
06.14.82.87.81.
mardi et jeudi

Secrétaire écoles
Richard GAZAUD
06.35.31.75.09.
Correspondant établissements



Secrétaire Lycées-collèges
Isabelle SOULLARD
06.01.08.50.36
lundi (1/2) et mardi

Secrétaire CPE
Anne-Frédérique BRAULT
06.78.95.81.21.
mardi et jeudi

Carole DESRE
06.20.12.45.57.



Secrétaire EPS
Magali JOUSSEAUME MONTEL
06.17.14.32.51
lundi et jeudi matin

Secrétaire PLP
Betty CORDIER
06.14.82.87.62

Secrétaire ASH
Caroline BURAUD
05.46.44.42.22.

Secrétaire retraités
Nicolas NAVEAU
05.46.44.42.22.



Des militants à votre service

Perrine PROST
Secrétaire 2nd degré 06.21.22.04.59
Lundi, mardi

Magali JOUSSEAUME-MONTEL
EPS - Contractuels 06.17.14.32.51.
Lundi, jeudi matin

Isabelle SOULLARD
Lycée - Collège - Contractuels 06.01.08.50.36.
Lundi (1/2), mardi

Jordan BULTEAU
Jeunes enseignants 06.14.82.87.81.
Mardi, jeudi (sous réserve de modifications)



Calendrier 2nd degré

- Mi novembre** Ouverture du serveur SIAM Mutation Inter Académique *
- Mi janvier** GT Barèmes/Vœux/CAPA Avancement
- Début mars** Résultats Mutation Inter Académique
- Mi mars** Ouverture du serveur SIAM Mutation Intra Académique** / CAPA Congés de Formation / réadaptation
- Début juin** Résultats du mouvement intra
- Fin juin** Liste d'aptitude et mobilité ; titularisation BOE ; détachement
- Juillet** Mouvement enseignants TZR
- Mi juillet** Mouvement des enseignants non-titulaires
- Fin juillet** Mouvement stagiaires
- Fin août** Affectation des TZR et des contractuels 2nd mouvement

MUTATIONS - MOMENTS INCONTOURNABLES

***La phase inter-académique**
Qui ? Tous les enseignants nommés à titre provisoire et tous les titulaires qui souhaitent changer d'académie.
Comment ? Saisie des vœux sur SIAM en Novembre/Décembre Les vœux peuvent porter sur plusieurs académies.

****La phase intra-académique**
Qui ? Les entrants dans l'académie, les personnels affectés à titre provisoire ou victimes de carte scolaire et tous les titulaires de l'académie qui souhaitent changer de poste.
Comment ? Les vœux peuvent porter sur un établissement, une commune, une zone de remplacement, un département. 20 vœux sont possibles.

Les **CAPA** sont composées de représentants de l'administration et de représentants syndicaux, désignés lors des élections professionnelles (de 2014). Elles traitent tout ce qui concerne les enseignants (avancement, mouvement, détachement, ...). Il est donc primordial de nous prévenir de tout changement de votre situation, afin que nous puissions mieux défendre votre dossier.



Les élus-es en CAPA (commission académique)

CAPA Certifiés Isabelle SOULLARD/Nicolas LECROSNIER
CAPA CPE Nolwenn VERGNAUD / Marie-Pierre SOIRA
Anne-Frédérique BRAULT / Raynald BERTIN
CAPA EPS Magali JOUSSEAUME-MONTEL
Sophie SARTI-PINTURIER



Réorganisation territoriale des services déconcentrés de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur

Plus forts ensemble ! Le ministère a annoncé que l'organisation territoriale de l'Education nationale devait être en adéquation avec l'organisation territoriale de l'Etat. En clair, aux 13 régions doivent correspondre 13 académies. **Ce postulat engendre donc la fusion des académies de Poitiers Limoges et Bordeaux. Pour l'Unsa-Education, cette réforme doit apporter un « plus » pour les élèves comme les agents, sinon cela n'aurait aucun sens. Cette réforme devra impérativement permettre une gestion de proximité accrue.** Les problématiques liées à la taille et à l'étendue de notre région imposent :

- Aucune mobilité forcée en particulier pour les personnels des services
- Qu'un plan de formation pour ces personnels soit mis en place.
- Une gestion au plus près du terrain notamment en termes de répartition des moyens et de GRH
- Des interlocuteurs locaux qui puissent prendre des décisions

Ce qui nous inquiète :

- Le rapport remis au premier ministre évoque un certain nombre de pistes n'allant pas dans le bon sens :
- Cette réorganisation consiste à obtenir des gains d'efficacité et d'efficience par la mise en commun des moyens des services
 - Mutualisation totale des services de gestion des personnels du 1^{er} degré
 - Les DASEN pourraient avoir des missions académiques et n'auraient plus de lien fixe avec un territoire départemental.
 - Le principe « un département/un DASEN » pourrait évoluer et il pourrait y avoir un DASEN pour deux départements dans certains cas.
 - Les mouvements nationaux du 2nd degré pourraient à terme se faire sur le territoire de la grande académie.